

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

OBJET : *Réunion du Conseil Municipal*

REFER : *Article L 2541-2 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Madame, Monsieur et Chers Collègues,

En application du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et conformément à l'Arrêté Préfectoral du 11 mai 2026 dont ampliation est annexée au présent pli,

le **CONSEIL MUNICIPAL** siégera en **séance extraordinaire** :

VENDREDI 5 JUIN 2026 à 19 h 00
- Hôtel de Ville ♦ Salle des Séances -

L'ordre du jour portera de manière exclusive sur le point suivant :

- * **Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et Chers Collègues, l'expression de mes salutations les meilleures.



Le Maire

Laurent FURST

P.J. : - *Pouvoir*

- *Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs*
- *Arrêté préfectoral du 11 mai 2026*
- *Modèle procès-verbal pour information*